



72 ET LE PROCÈS DE STAMMHEIM

UNE PROPOSITION DU BAIN COLLECTIF

72 ET LE PROCÈS DE STAMMHEIM

SYNOPSIS

Répondant aux standards de sûreté les plus élevés, la prison de Stammheim a été choisie pour y enfermer, en 1972, les membres du noyau central de la RAF, Fraction Armée Rouge, groupe de lutte armée qui commisit une série d'attentat en Allemagne dans les années 70.

Une mère témoigne du jour où elle comprit que son fils était terroriste politique, de son incompréhension quant aux raisons qui l'ont amené à la lutte armée. Au même moment le procès de la RAF commence mais les avocats sont mal renseignés, la parole est mal distribuée, les logiques s'affrontent et se renversent.



REPÈRES HISTORIQUES

Début de la guerre du Vietnam

Venue à Berlin du Shah d'Iran, les étudiants manifestent pour protester contre son régime dictatorial. L'étudiant Benno Ohnesorg est abattu par un policier

Évasion d'Andreas Baader (emprisonné depuis 1968 pour incendie) par Gundrum Ensslin, Ulrike Meihof et d'autres ex-membres du SDS

Naissance de la Fraction Armée Rouge

Arrestation d'Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gundrum Ensslin, Jan Carl Raspe et Holger Meins, incarcérés à la prison de Stammheim

Ouverture du procès de Stammheim

1955

2 Juin 1967

14 Mai 1970

Juin 1972

1975

1961

Construction du Mur de Berlin

11 Avril 1968

Rudi Dutschke, leader du parti étudiant le SDS. Union Socialiste Allemande des Étudiants, est victime d'une attentat. L'Extrême droite est désignée comme coupable

1970 - 1972

Vague d'attentats commis par la RAF provoquant la mort de 4 personnes et en blessant 30 autres

CONTEXTE POLITIQUE - UNE ALLEMAGNE CLIVÉE

Passé nazi, guerre froide, partitions de l'Allemagne, luttes ouvrières et étudiantes, participation aux interventions militaires au Vietnam, soutien au régime iranien, violences policières, à la fin des années soixante, la jeunesse allemande se réveille en rupture avec son héritage, en quête d'identité.

Le milieu étudiant allemand voit naître des groupes pratiquant un activisme violent. En 1970, c'est la naissance de la Fraction Armée Rouge qui commettra une succession d'attentats en Allemagne de l'Ouest. En 1972, le noyau dur de ce groupe est arrêté et enfermé à la prison de Stammheim.

C'est le début d'une longue période judiciaire, qui permettra à ces activistes, à ces terroristes, d'utiliser leur procès comme une tribune pour démontrer l'incapacité de l'État à se soumettre à ses propres exigences et tenter de révéler la «nature fasciste» de l'État Allemand. Les notions de «terrorisme politique», de «guérilla urbaine», de «légitime défense» à grande échelle, de «médium de la violence pour répondre à la violence pour répondre à la violence» se retrouvent au cœur de ce procès.

Un événement suivi à travers les médias par la population européenne, penseurs, artistes, étudiants, ou mouvements politiques.

NOTE D'INTENTION

Le spectacle *72 et Le Procès de Stammheim*, est né de la nécessité de penser l'indignation, le combat idéologique, la désobéissance civile, et le passage à la violence politique et au terrorisme. Toute tentative de définition du terrorisme soulève des débats car elle pose la question du droit à la résistance d'une part, et de la légitimité de la violence étatique de l'autre. Que les actions violentes soient nationales ou internationales elles posent toujours la question d'une confrontation des valeurs entre des adversaires.

Le procès du groupe Baader-Meinhof, avec le recul historique qu'il offre loin des tumultes de l'actualité permet d'interroger l'émergence d'une violence politique au sein de l'opposition radicale entre certains citoyens et un certain gouvernement. Il s'agit de ne pas faire du mot «terrorisme» une généralité englobante et indifférenciée mais de le spécifier dans un affrontement politique ancré dans le débat social.

Reconstituer certaines scènes du procès de la « bande à Baader », à partir du travail d'archives réalisé par Reinhard Hauff pour son film *Stammheim* de 1986, c'est l'occasion de questionner la matière documentaire à travers son adaptation au plateau. Les textes de ce procès, les interventions des protagonistes, sont d'une puissante théâtralité, touchant parfois à l'absurde tant chacun reste sourd aux arguments contradictoires de l'autre partie. Les coups d'éclat des accusés, la colère du procureur, les plaidoiries des avocats, les entrées, sorties et expulsions à répétition constituent une dramaturgie intemporelle.

Face à la rigueur d'un tel procès, nous dessinons à l'avant scène le profil d'une mère qui viendrait témoigner de ses émotions face à la radicalisation de son fils. Inspirés des écrits de Dario Fo et Franca Rame, eux-même nourris des actions des Brigades Rouges Italiennes et de la Fraction Armée Rouge en Allemagne, nous entendons alors un autre type de parole, fiction cette fois-ci, plus poétique. Ainsi, cette parole d'une mère apparaît comme un moment suspendu au dessus du vacarme qui permet de parler de culpabilité et d'amour. Cette parole, plus tendre se veut comme une observation du cœur et non plus de la raison, de cette violence. Cette mère essaye de comprendre, témoigne de l'éducation qu'elle a donné à son fils, chante, se souvient.

Le travail de mise en scène consiste à conserver avec le plus grand respect l'aspect factuel des minutes du procès afin d'en mieux rendre compte la force brute. Il ne s'agit pas de justifier quoi que ce soit, ni les actes des uns, ni les décisions des autres mais bien d'essayer de comprendre les argumentations, les engrenages de l'une et l'autre partie.

Les comédiens.nes sont 5 au plateau pour interpréter une quinzaine de personnages, ils alternent d'un rôle à l'autre rapidement, parfois même au milieu d'une réplique, s'échangeant quelques éléments de costumes ou accessoires comme une courses de relais sans quitter la continuité du discours.

Le spectacle devient alors ballet, partition chorégraphique où chaque acteur.ice défend une parole puis l'autre, avec la même force.

FICHE TECHNIQUE

ÉQUIPE

- 5 comédien·nes
- 1 metteuse en scène
- 1 technicien·ne lumière

PLATEAU

- 6 chaises
- 1 table
- 2 micros
- 3 rouleaux de ruban adhésif

LUMIÈRES

- 20 PC 1kW
- 8 volets pour PC
- 5 découpes CP62
- 1 projecteur F1
- 1 jeu d'orgue avec minimum 24 master

SON

Régie

- 1 ordinateur avec Ableton Live
- 1 carte son (4 sorties)
- 4 câbles Jack TRS/XLR mâle
- 1 console (type O1V)

Plateau

- 1 grand pied de micro à perche
- 1 micro SM58
- 1 enceinte au lointain (type Yamaha HS7)

Diffusion

- 1 système son façade stéréo



DISTRIBUTION

Angélica Tisseyre-Sékiné



Elle commence d'abord la danse dès son plus jeune âge, puis suit une formation de comédienne aux Cours Florent. Elle intègre ensuite, pendant un an, le conservatoire du Xème arrondissement de Paris. En 2015, elle intègre la promo 25 de l'ERACM.

Elle participe également à plusieurs laboratoires dont celui d'Alexandre del Perugia, Yoshi Oida, la danseuse Butô Yumi Fujitani, et Stéphanie Lupo.

En 2018, elle joue *72 et Le procès de Stammheim* mis en scène d'Anouk Darne Tanguille, et intègre le Bain Collectif, avec qui elle crée tous les deux mois un spectacle-média inspiré de l'actualité, nommé *L'Édito*.

Elle travaille également avec Judith Depaule, sur *Je passe 1&2 et 3*, et *Disparu.e.s*.

Eva Doumbia l'engage sur *Badine*, et lui propose d'être artiste associé au Théâtre des Bains Douches à Elbeuf sur la saison 2019-20.

Elle jouera prochainement dans *Autophagies* mis en scène par Eva Doumbia.

Mathilde Bigan



Après une année au Conservatoire Régional de l'île de la Réunion, Mathilde Bigan intègre en 2012, la licence d'arts du spectacle de l'université Lyon 2, ainsi que le Conservatoire Régional de Lyon.

En 2015, elle rejoint la promotion 25 de l'ERACM. A la fin de son cursus, elle participe à la création du Bain Collectif porteur du projet *72 et le procès de Stammheim* et *L'Édito* mis en scène par Anouk Darne-Tanguille. Avec la compagnie Nawma, elle joue le spectacle *1001 ventres* mis en scène par Tamara Saade.

Elle joue depuis 2 ans dans *Je Passe* mis en scène par Judith Depaule ainsi que dans sa nouvelle création *Disparu.es* avec les artistes de l'Atelier des artistes en exil.

En septembre 2019, elle revient à la Réunion, pour la dernière création de Marcelino Méduse, *Gabrielle*, spectacle accueilli par le Théâtre des Bambous de St Benoît.

Pauline d'Ozenay



Pauline d'Ozenay a commencé sa formation au conservatoire d'art dramatique de Marseille, puis elle rejoint l'Ensemble 25 de l'ERAC où elle participe notamment à la création de *400 coup de pédales* écrit par Quentin Laugier, mis en scène par Pierre Laneyrie et Alexis Moati. Elle joue dans *1001 ventres* mis en scène par Tamara Saade et *72 et le procès de Stammheim* porté par Anouk Darne-Tanguille. De ces deux projets naissent deux compagnies; la compagnie Nawma et le Bain-Collectif dont elle fait partie. Elle participe également à *L'Édito*. Elle joue également dans *Je passe* mené par Judith Depaul présenté lors du festival Vision d'Exil à Paris en 2017, au festival des Latitudes Contemporaines à Lille en 2018, ainsi qu'à l'institut du monde arabe à Paris.

Raphaël Bocobza



Après un Bac L au Lycée Claude Monet avec la Cie Pandora, il entre au Conservatoire du XIIIème arrondissement avec F. Clavier et A. Adam (avec qui il découvre l'Analyse Action).

En 2015 il entre à l'ERACM dans l'Ensemble 25.

Depuis sa sortie d'école, il travaille avec Judith Depaule sur le seul en scène *Murs de Fresnes* et les spectacles *Je passe* et *Disparu.e.s* avec l'Atelier des artistes en exil.

Il participe à la création du Bain Collectif en 2019.

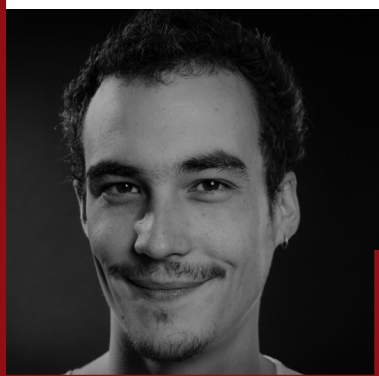
En 2020 il jouera dans *72 et le procès de Stammheim* au Nid de Poule à Lyon, mis en scène par Anouk Darne Tanguille et reprendra la création de *1001 ventres* aux Bancs Publics mis en scène par Tamara Saade. Il entamera également, aux côtés de Anne Knosp et Reuben Bocobza, l'écriture d'un court métrage intitulé *Yannick et Pauline*.

Nino Djerbir



Né en Touraine, il est diplômé de l'Université des Sciences et du Langage de Besançon. Après deux ans à l'Université où il collabore notamment avec Remy Barché et Sandrine Lanno (*En attendant Godot*, CDN de Besançon) il joue dans *Orphelins* de Dennis Kelly mis en scène par Leslie Gruel (Festival de Caves 2014, ENS-Paris) et entre au Conservatoire de Lyon où il rencontre Marine Behar avec laquelle il monte *Irma* adapté du *Balcon de Genet*. En 2015 il intègre l'Ensemble 25 de l'ERACM. En 2018, il rencontre Caroline Bernard, avec qui il collabore sur un projet transversal inspiré de la *Nef des Fous* et reprend *72 et Le procès de Stammheim* mis en scène par Anouk Darne-Tanguille. Il fait partie du Bain Collectif et de la Cie Nawma. En 2019 il devient artiste associé au Théâtre des bains douches à Elbeuf et joue notamment sous la direction de Eva Doumbia.

Léo Tasserit



Léo Tasserit suit une formation de deux ans à l'Acting Studio en 2012, la même année, il participe à la création du CLAP (Collectif Lyonnais d'Artistes Polyvalents) dans lequel il s'exerce au jeu, à l'improvisation et se familiarise avec l'écriture, la mise en scène et le théâtre de rue jusqu'en 2016. Depuis sa sortie de formation en 2014, il participe aussi à plusieurs spectacles jeune public avec différentes compagnies lyonnaises comme *La sorcière du placard aux balais* avec la Cie et son personnel de bord -jusqu'en 2016- ou encore *Quel Cirque !* de la compagnie du Bistanclac avec laquelle il chantera dans *Monsieur Choufleuri restera chez lui* de Offenbach. En 2015 et 2016 il participe aussi à la création de *Parole de Planche*, projet franco-québécois joué à Québec et à Lyon à l'occasion de festivals de BD. En 2017, il co-fonde la Cartonnerie, compagnie d'improvisation théâtrale professionnelle mêlant cartons, percussions atypiques et/ou électroniques avec laquelle il officie au Nid de Poule. En 2019 il prend part à la création du Bain Collectif et rejoint *72 et Le procès de Stammheim* puis *L'Édito*, mises en scènes par Anouk Darne-Tanguille.

Anouk Darne-Tanguille



Après 2 ans de formation à l'école de La Scène sur Saône, et au sein du CLAP (Collectif Lyonnais d'Artistes Polyvalents), Anouk rejoint le promotion Ensemble 25 de l'ERACM en 2015. Elle se forme aux côtés notamment de Nadia Vanderhayden, Eric Louis, Karim Belkacem, Rémy Barché ou Mathieu Bauer.

En 2018 elle rejoint le distribution de *Il pourra toujours dire que c'est pour l'amour du prophète*, mis en scène par Gurshad Shaheman. Elle joue également dans *Je passe 1&2 et 3* par Judith Depaule qu'elle assiste à la mise en scène sur *Disparu.e.s*, au sein de l'Atelier des artistes en Exil. En 2019 elle fonde Le Bain Collectif au sein duquel elle met en scène *72 et Le procès de Stammheim* et *L'Édito*. En 2020 elle rejoint la compagnie des Scie Sauteuse sur le projet *Beauté Fatale*, d'après un texte de Mona Chollet.

LE BAIN COLLECTIF

Le Bain Collectif réunit 7 artistes dont la plupart se rencontrent en 2015 au sein de l'Ensemble 25 de l'ERACM. Ils imaginent ensemble un théâtre comme l'espace d'une recherche toujours en résonance avec l'actualité sociale et politique du monde. Ils créent le Bain Collectif en 2019 d'abord autour de *72 et Le procès de Stammheim*, puis de *L'Édito*, rendez-vous bi-mensuel autour de l'actualité.

Le Bain Collectif se veut bouillon d'idées, de réflexion, lieu de partage et de lutte contre la désinformation, mais aussi un endroit de rencontre avec des figures, des personnages où l'on raconte les petites histoires dans la grande Histoire en créant toujours de l'écho.

CALENDRIER DE CRÉATION

Décembre 2017 - ERACM, Marseille (13) - 2 semaines de résidence

Septembre 2018 - Le Nid de Poule, Lyon (69) - 2 semaines de résidence

Février 2020 - Le Nid de Poule, Lyon (69) - 2 semaines de résidence

Juillet 2020 - La Fabrique Mimont, Cannes (13) - 2 semaines de résidence

SOUTIENS



COLLECTIF LA RÉPLIQUE



CONTACTS

LE BAIN COLLECTIF
8 Boulevard Jeanne d'Arc 13005 Marseille

lebain.collectif@gmail.com

Contact artistique

Anouk Darne-Tanguille
06 84 79 22 34

Production

Nid de Poule Diffusion
contact@leniddepoule.com
04 78 08 13 22

« Vous vous en souvenez des manifestations ? Je voudrais avoir un rétroprojecteur, pour vous montrer des manifestations de ce temps-là... »

